

Normes CORPEN pour l'estimation de l'azote produit sur l'exploitation

Source: CORPEN 1988, 1999 et 2001 (circulaire PMPOA n° 5010 du 15 mai 2003)

Herbivores: Valeurs de rejets d'azote par type d'animal et par an (en kg d'azote)

Libellé	kg N
Bovins	
Vache Laitière, tous niveaux de production	85,0
Vache nourrice, sans son veau	67,0
Femelle > 2 ans	53,0
Mâle > 2 ans	72,0
Femelle 1-2 ans, croissance	42,0
Mâle 1-2 ans, croissance	42,0
Bovin 1-2 ans, engraissement, vache de réforme	40,0
Femelle < 1 an	25,0
Mâle 0-1 an, croissance	25,0
Mâle 0-1 an, engraissement	20,0
Broutard < 1 an, engraissement	27,0
Place veau de boucherie	6,3
Ovins	
Brebis	10,0
Brebis laitière	10,0
Bélier	10,0
Agnelle	5,0
Agneau engraisé produit	1,5 ¹
Caprins	
Chèvre	10,0
Bouc	10,0
Chevrette	5,0
Chevreau engraisé produit	3,0
Equins	
Cheval	44,0
Cheval (lourd)	51,0
Jument seule	37,0
Jument seule (lourd)	44,0
Jument suitée	44,0
Jument suitée (lourd)	51,0
Poulain 6m-1an	18,0
Poulain 6m-1an (lourd)	22,0
Poulain 1-2 ans	37,0
Poulain 1-2 ans (lourd)	44,0

N.B. : les valeurs de flux sont établies pour une période de 12 mois, sauf indication précisant qu'elles sont établies pour un animal produit ou pour une période inférieure (poulain de 6 mois à 1 an). Pour les animaux présents moins de 12 mois, il convient de faire une pondération.

Exemples :

- a) taurillon 1-2 ans abattu à 18 mois :

flux 1an-abattage = 6 x flux Mâle 1-2 ans, engraissement/12

- b) broutard mis à l'engraissement à 8 mois révolus

flux 0-1 an = 8 x flux annuel Mâle 0-1 an, croissance/12 + 4 x flux Mâle 0-1 an, engraissement /12

¹ Cette valeur est utilisée en attendant une expertise plus complète.

Porcs:

Porcelets en post-sevrage

L'entrée des animaux en post-sevrage se fait à 8 kg. Leur sortie est prévue dans les références du CORPEN à 28 kg ce qui correspond ici à la gamme de poids 26-30 kg. Deux autres gammes de poids sont définies, qui couvrent la plupart des pratiques d'élevage. A chaque gamme sont associés des références de rejet et des cycles.

Poids de sortie	20 - 25 kg	26 - 30 kg (référence CORPEN de base)	31 - 36 kg
Rejet à l'animal en alimentation standard	0,30 kg N	0,44 kg N	0,59 kg N
Rejet à l'animal en alimentation biphase	0,27 kg N	0,40 kg N	0,54 kg N 0,33 kg P ₂ O ₅

Animaux en engraissement

L'entrée des animaux à l'engraissement se fait aux mêmes gammes de poids que sont sortis les animaux du post-sevrage. Leur sortie est prévue dans les références du CORPEN à 108 kg c'est-à-dire entre 105 et 110 kg. A chaque gamme de poids sont associés des références de rejet et des cycles. La référence CORPEN se réfère aux animaux entre 28 et 108 kg.

Poids d'entrée	20 - 25 kg	26 - 30 kg (référence CORPEN de base)	31 - 36 kg
Rejet à l'animal en alimentation standard	3,39 kg N	3,25 kg N	3,10 kg N
Rejet à l'animal en alimentation biphase	2,83 kg N	2,70 kg N	2,56 kg N

Animaux en pré-engraissement puis en finition

L'entrée des animaux en pré-engraissement est proposée pour deux gammes de poids différentes. Les animaux qui entrent en pré-engraissement à 20-25 kg en sortent à 45-50 kg pour ensuite entrer en finition. Il en est de même pour les animaux de l'autre classe de poids. Leur sortie est prévue dans les références du CORPEN à 108 kg c'est à dire entre 105 et 110 kg. A chaque gamme de poids sont associés des références de rejet et des cycles.

Poids d'entrée pré-engraissement (poids de sortie)	20 - 25 kg (sortie à 45-50 kg)	26 - 30 kg (sortie à 51-56 kg)
Rejet à l'animal en alimentation standard	0,85 kg N	0,94 kg N
Rejet à l'animal en alimentation biphase	0,78 kg N	0,86 kg N

Poids d'entrée finition = poids sortie pré-engraissement	45-50 kg	51-56 kg
Rejet à l'animal en alimentation standard	2,54 kg N	2,31 kg N
Rejet à l'animal en alimentation biphase	2,05 kg N	1,84 kg N

Porcs lourds et non alourdis produits dans les mêmes bâtiments

Les porcs lourds sont ici définis comme les animaux menés jusqu'à 120-150 kg. Ils sont démarrés à des poids comparables à l'engraissement habituel mais certains individus de la bande vont être menés à l'alourdissement et les autres vendus plus tôt.

Poids d'entrée	20 - 25 kg	26 - 30 kg	31 - 36 kg
Rejet à l'animal en alimentation standard	4,50 kg N	4,35 kg N	4,20 kg N
Rejet à l'animal en alimentation biphase	3,70 kg N	3,60 kg N	3,45 kg N

Reproducteurs

Pour les truies, laies, verrats et sangliers mâles, on utilise les références de rejet suivantes.

Rejet à l'animal en alimentation standard	17,5 kg N
Rejet à l'animal en alimentation biphase	14,5 kg N

Lapins: Valeurs de rejets d'azote par type d'animal et par an (en kg d'azote)

Lapins	kg N
Lapine, élevage naisseur-engraisseur	3,24
Lapine, élevage naisseur	1,34
Lapin produit, élevage engraisseur	0,044

Volailles: Valeurs de rejets d'azote par type d'animal et par an (en gramme d'azote)

(Cf page 4)

Libellé	Grammes d'Azote
Poules pondeuses (par place)	
Poule pondeuse plein air	490
Poule pondeuse standard	450
Volailles de reproduction (par place)	
Caille reproductrice	54
Cane reproductrice	640
Dinde reproductrice fermière	260
Dinde reproductrice standard	900
Pintade reproductrice standard	340
Poule reproductrice	450
Pigeons, par couple présent	282
Volailles futures reproductrices (par animal produit)	
Poulette démarrée (produite)	80
Dinde future reproductrice (produite)	225
Pintade future reproductrice (produite)	80
Volailles de chair (par animal produit)	
Caille label	14
Caille standard	10
Chapon	165
Coquelet	13
Dinde (sexes mélangés)	205
Dinde femelle	150
Dinde mâle	265
Faisan	98
Perdrix	33
Pigeons, par pigeonneau produit	22
Pintade label	101
Pintade label avec parcours	90
Pintade label avec volière	80
Pintade standard	60
Poulet standard léger	25
Poulet standard lourd	33
Poulet label bâtiments fixes	63
Poulet label	70
Poulet label cabanes mobiles	56
Poulet lourd	42
Canards à rôtir (par animal produit)	
Canard prêt à gaver (extérieur)	92
Canard prêt à gaver (intérieur)	92
Canard (sexes mélangés)	70
Canard de barbarie femelle	45
Canard de barbarie mâle	100
Oie à rôtir	160
Oie prête à gaver	149
Palmipèdes en gavage (par animal produit)	
Canard gras	60
Oie grasse	76